

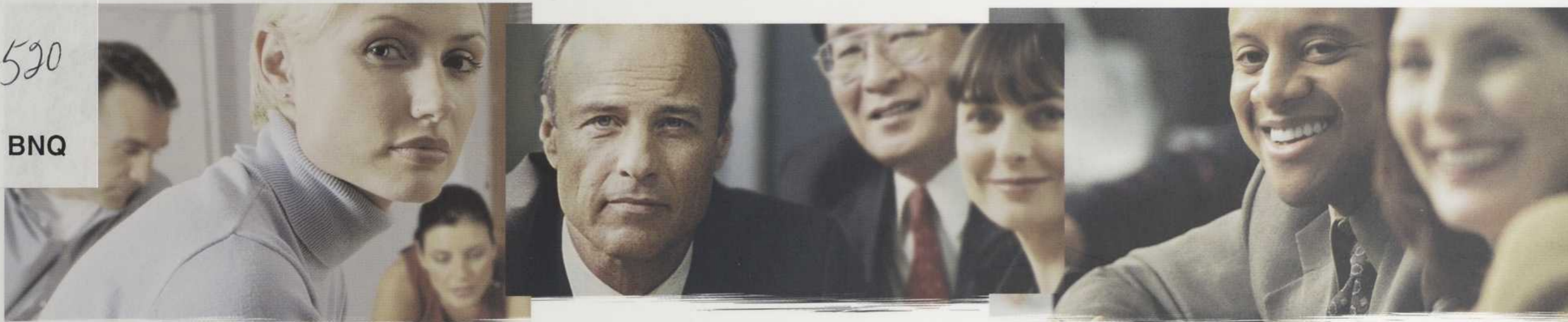
# Tableau de Bord

de l'agglomération urbaine de Montréal

PER

L-520

BNQ



## Nourrir la créativité de Montréal

Partenaire exclusif



Développement  
économique Canada

Canada Economic  
Development

Canada



Chambre de commerce  
du Montréal métropolitain

Board of Trade of Metropolitan Montreal

# Table des matières



## > Éditorial

Nourrir la créativité  
de Montréal >> 3

## > Survol et tendances

États-Unis >> 4  
Canada >> 5  
Québec >> 6

## > Économie du Grand Montréal

La Proposition de politique  
de développement culturel :  
un gage de créativité et  
de compétitivité >> 12

## > Chroniqueur invité

Montréal, source de  
croissance pour le Québec >> 16

## > Notre conjoncture économique

Marché du travail >> 7  
Marché de l'habitation >> 8  
Marché financier >> 9  
Commerce extérieur >> 10

## > Clin d'oeil sur Montréal

Au rythme de la mode :  
l'industrie du vêtement  
à Montréal >> 15

## > Chronique DEC

Retenir les  
immigrants qualifiés >> 18

*Le présent document porte sur des données d'avant le 2 février 2005. Ces données tiennent compte des mises à jour effectuées par Statistique Canada au sujet de l'Enquête sur la population active et le rapport sur le Commerce international des marchandises au Canada.*

Tableau de Bord est une publication trimestrielle de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain réalisée en partenariat avec Développement économique Canada.

### Directrice de la publication

Annie Vallières

### Rédacteurs

Frédéric Dumais  
Aude Perron  
Annie Sabourin

### Révision et coordination

Madeleine Murdock

### Collaboration

Michel Audet, Gouv. du Québec  
Elliot Lifson, Vêtements Perless inc.  
Caroline Ménard, DEC

### Conception graphique

Talengo design inc.

### Impression

Au Point - Reprotech

### Également disponible

sur le site Web de la Chambre :  
[www.ccmq.qc.ca](http://www.ccmq.qc.ca)

Société canadienne des postes –  
Envoi de publications canadiennes –  
Convention no 40063203

### Pour nous joindre :

380, rue St-Antoine Ouest  
Bureau 6000, Montréal QC H2Y 3X7  
Tél. : (514) 871-4000  
Télééc. : (514) 871-1255

# Éditorial

## Nourrir la créativité de Montréal

Par Isabelle Hudon, présidente et chef de la direction, Chambre de commerce du Montréal métropolitain



Le mot créativité est à la mode ces jours-ci et tout particulièrement dans les milieux où l'on discute de développement économique. Richard Florida, auteur du livre *The Rise of the Creative Class*, et ardent promoteur de la «créativité» comme moteur du développement économique, a d'ailleurs fait salle comble à son passage à la tribune de la Chambre. L'approche de M. Florida a de quoi plaire aux Montréalais : selon ses données, «Montréal va bien» et se classe parmi les villes les plus «super-créatives» au monde. Ce qui n'a pas manqué de soulever la question : si Montréal est si bien positionnée, comment se fait-il qu'elle peine à suivre la performance économique des autres agglomérations ?

Chose certaine, les travaux de M. Florida ont le mérite d'avoir mis à l'avant-scène la créativité comme un élément de plus en plus important du développement économique. En effet, la concurrence est plus vive que jamais et seules les entreprises compétitives sont en mesure de durer; l'innovation prend donc une importance déterminante. Et comment innover sans créativité ? Néanmoins, autant il est pertinent de mentionner la créativité au rang des ingrédients essentiels d'une économie performante, autant cela pose un défi scientifique de taille pour la définir et la mesurer. Parce qu'en bout de ligne, une question se pose : quelles actions devons-nous poser pour accroître la créativité qui influence réellement la croissance économique ?

Montréal et le Québec aiment bien se percevoir comme ayant une population particulièrement créative. On aime citer un Guy Laliberté qui, à partir d'une troupe d'amusieurs publics a construit une multinationale du divertissement; ou encore un Joseph Armand Bombardier qui a imaginé et construit dans son atelier le véhicule qui manquait à nos hivers. Selon cette perception, la créativité tient d'abord de l'inventivité, de l'originalité et de la débrouillardise. Et face à notre climat exigeant ou devant la petitesse de notre marché, il est probablement vrai de dire que nous avons développé un sens aigu de la «créativité débrouillardise».

Cela dit, ce portrait est loin d'être complet. *Le Petit Robert* définit la créativité comme le «pouvoir de création». Or, ce «pouvoir» de créer est un amalgame de beaucoup de choses, différentes d'une création à l'autre. Si les ingrédients de la créativité incluent, très certainement, l'inventivité, la débrouillardise et l'audace, il faut aussi leur ajouter le savoir, la formation et plusieurs autres.

Le plus bel exemple de cela est le milieu montréalais de la culture. Spontanément, on associe la créativité du milieu culturel au génie de ses artistes, tout particulièrement ceux qui sont à l'origine de nouvelles œuvres : les auteurs, les compositeurs, les réalisateurs, etc. Toutefois, la concrétisation de leurs œuvres, l'acte de création, ne serait certainement pas possible sans une foule d'autres collaborateurs : éclairagistes, ingénieurs du son, acrobates, entre autres. Ainsi, l'une des plus grandes réalisations du milieu culturel québécois est d'avoir accordé une attention constante à la formation en arts et dans les métiers reliés aux arts, de façon que le génie puisse toujours être accompagné des compétences nécessaires à son expression. Montréal ne saurait être une plaque tournante des arts du cirque sans l'École nationale de cirque. Elle ne saurait être une métropole culturelle sans l'École nationale de théâtre, l'Institut national de l'image et du son, les facultés de musiques de McGill et de l'Université de Montréal...

Pour la Chambre, il s'agit là de la leçon la plus importante à retenir si nous voulons accroître la compétitivité de l'économie montréalaise. Richard Florida a certainement raison d'identifier la tolérance, la qualité de lieu, l'ouverture et la diversité comme les caractéristiques de milieux attirants pour les individus et favorables aux idées nouvelles et audacieuses. Et ce sont des caractéristiques dont Montréal a toutes les raisons d'être fière. Toutefois, il ne suffit pas d'être *cool* pour avoir le pouvoir de créer. Le savoir-faire – le milieu culturel nous en fait une superbe démonstration – est aussi un ingrédient clé à notre créativité.

Cela nous ramène à certains chiffres forts préoccupants sur notre performance en matière de formation continue, de réussite scolaire au secondaire et de nombre de diplômés universitaires dans la population, car c'est probablement du côté du savoir et de l'acquisition de compétences que se trouve une partie de l'explication de la sous-performance de notre économie «super-créative». Ainsi, pour faire de Montréal une économie créative et performante, il y a certes lieu de célébrer sa richesse culturelle, la diversité et l'ouverture de ses citoyens. Mais en aucun cas, cela doit-il nous faire oublier que l'éducation, la formation et le partage du savoir-faire sont des ingrédients tout aussi essentiels pour nourrir notre créativité. ■

*Isabelle Hudon*

# Survol et tendances

## États-Unis

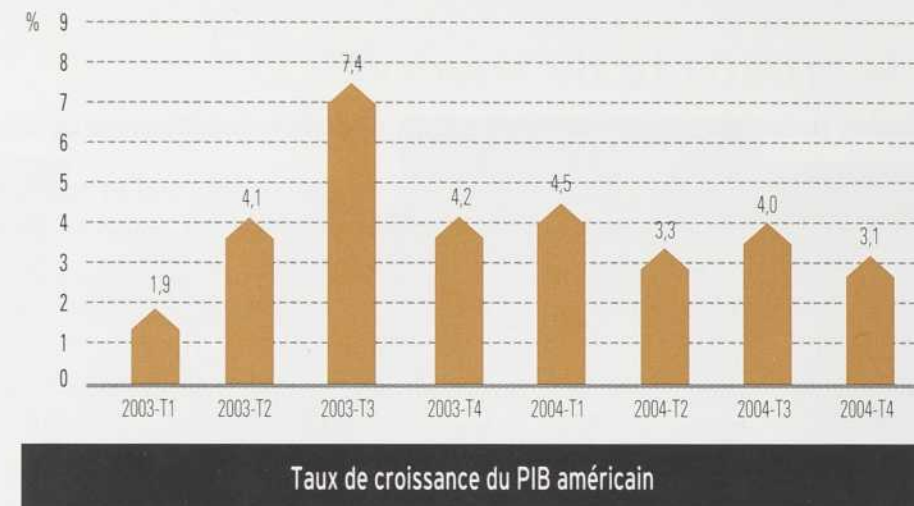
### Croissance modérée pour 2005

Au cours du dernier trimestre de 2004, le **PIB réel américain** a continué de croître, quoique à un rythme moins soutenu qu'au troisième trimestre (3,1 % contre 4,0 %), principalement grâce au dynamisme de la demande intérieure portée par les dépenses de consommation (+ 4,6 %) et les investissements des entreprises (+ 10,3 %). Les ventes au détail ont progressé de 1,2 % en décembre, poussées notamment par les ventes d'automobiles, elles-mêmes moussées par les offres de financement à rabais des fabricants. L'année 2004, la meilleure année depuis 1999 pour les commerçants, affiche une croissance de la vente au détail de 8 % par rapport à 2003.

Toujours en regard de la croissance du PIB, le bilan de 2004 illustre bien une tendance positive : cette croissance a atteint un taux de 4,4 %, contre 3 % en 2003, un sommet depuis 1999. Certains économistes prévoient que, pour 2005, l'économie continuera sur cet élan avec un taux de croissance d'environ 3,5 %, ce qu'ils considèrent être le potentiel à long terme des États-Unis.

Après une année de piètre performance du côté de l'emploi, le mois de décembre a vu la création de 157 000 nouveaux emplois (la publication des données de décembre s'accompagnait également d'une révision de +34 000 emplois au cumul d'octobre et de novembre), ce qui a permis au **taux de chômage** de rester stable à 5,4 % en décembre. Ces nouvelles encourageantes au chapitre de l'emploi aux États-Unis se reflètent dans la progression de l'**indice de confiance des consommateurs américains** du Conference Board une mesure de perception de la santé économique actuelle et future pour janvier 2005 (103,4) (1985=100), par rapport à décembre (102,7). Les perspectives futures demeurent toutefois préoccupantes, tant en termes de l'évolution à venir des taux d'intérêt que du niveau atteint de la dette des ménages. Sur une base annuelle, cet indice affiche une hausse significative par rapport à son niveau en janvier 2004 (97,7).

La consommation de pétrole, incluse dans la demande domestique, est aussi responsable de l'augmentation des importations (+1,3 %) en novembre et ce, malgré la dépréciation du dollar américain. Le mois de novembre a vu les exportations chuter (-2,3 %) pour une première fois depuis l'été, ce qui a eu pour conséquence d'augmenter le **déficit commercial** américain, qui attei-



Taux de croissance du PIB américain

Source : U.S. Department of Commerce, Bureau of Economic Analysis

gnait 60,3 milliards \$ en novembre, en hausse de 4,3 milliards \$ par rapport au mois précédent.

La baisse en décembre du **prix de l'essence** (-3,7 %) est venue contrebalancer la hausse des prix des autres biens pour se traduire par une légère baisse de l'indice des prix à la consommation (-0,1 %). Malgré cette diminution, 2004 se solde par une hausse de 3,3 % du taux d'inflation, largement attribuable à l'augmentation du prix des biens et de l'énergie au cours de l'année.

Conjuguée à cette pression sur la hausse sur les prix, on observe une augmentation de la capacité de production industrielle de 0,8 % en décembre, qui a atteint un taux de 79,2 %, soit son plus haut niveau depuis 2001. L'accroissement de la production, combinée à une stagnation des heures travaillées, explique la progression de la productivité de la main-d'œuvre chez nos voisins du Sud. Le 14 décembre dernier, la Réserve fédérale décidait de hausser à nouveau son taux directeur de 25 points de base, à 2,25 %. Comme le prévoient les analystes, sur la base de la croissance modérée et soutenue de l'économie, la «Fed» a poursuivi, le 2 février 2005, le resserrement graduel de sa politique monétaire avec une majoration du taux d'un quart de point de pourcentage. C'est la sixième hausse en autant de réunions du comité décisionnel.

Dans le secteur de l'habitation, les bas taux hypothécaires continuent de stimuler la construction. La croissance de 11 % dans le nombre de mises en chantier, en décembre par rapport à novembre, représente la plus forte hausse mensuelle en sept ans. Conséquemment, les grandes banques estiment qu'il est encore tôt pour conclure que le marché de l'immobilier amorcera un recul prochainement. ■

# Survol et tendances

## Canada

### Ralentir avant de reprendre son élan

La Banque du Canada a rendu publiques, le 27 janvier dernier, ses perspectives pour 2005 dans sa *Mise à jour du Rapport sur la politique monétaire*. La Banque y révisé, légèrement à la baisse, sa prévision de croissance de l'économie canadienne pour l'année qui s'amorce, principalement en fonction de l'effet plus marqué que prévu de l'appréciation du dollar canadien sur les exportations. La croissance économique se maintiendra légèrement en-dessous de son potentiel, à 2,8 %, et reposera surtout sur la vigueur de la demande intérieure et l'expansion de l'économie américaine. Préférant être accommodante, la Banque effectuera une remontée graduelle des taux d'intérêt à un rythme plus lent que prévu dans la publication du Rapport, en octobre dernier. Dans les faits, pour la troisième fois consécutive, la Banque du Canada a annoncé le maintien de son **taux directeur** à 2,50 %, le 25 janvier dernier. De nombreux analystes s'attendent donc à ce que la Banque maintienne ce taux pour la première moitié de 2005 pour ensuite procéder à un resserrement graduel de sa politique monétaire.

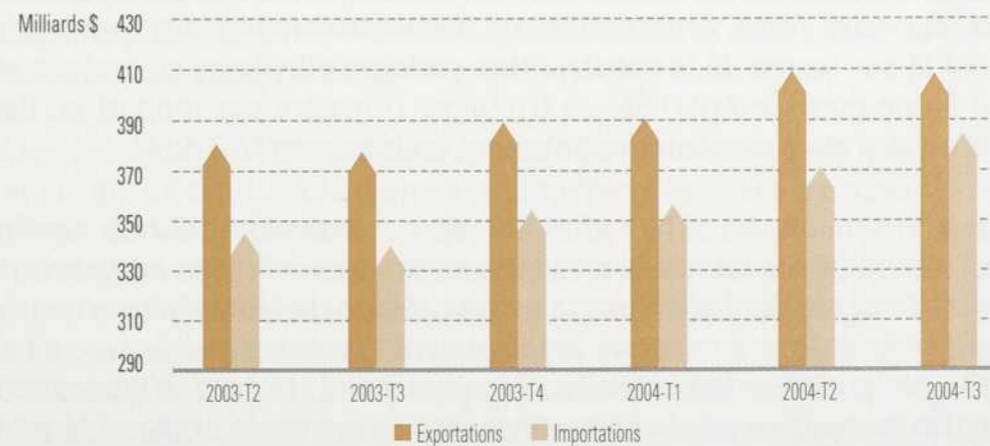
L'expansion économique, qui était vigoureuse au troisième trimestre (rythme annuel de +3,2%), devrait voir sa cadence ralentir d'ici la publication des données de 2004, reflétant principalement l'ajustement de l'économie en lien avec l'appréciation du dollar. En effet, le **PIB réel** affichait au mois de novembre une hausse de 0,2 %, tel que certains économistes l'avaient prévu, après avoir connu une hausse de 0,1 % en septembre, suivie d'une pause en octobre. La Banque du Canada prévoit donc une hausse de la croissance économique au quatrième trimestre aux environs de 2,25 %. Sur une base sectorielle, le **secteur manufacturier**, qui a connu une baisse de son activité dans les mois de septembre (-0,1 %) et d'octobre (-0,3 %), a marqué une pause en novembre. Le **commerce de détail**, quant à lui, a chuté en novembre (-0,4 %) après avoir connu cinq mois consécutifs de croissance modérée. Le secteur des **arts, spectacles et loisirs**, touché par le «lock-out» dans la LNH, accusait un déclin mensuel important (-3,3 %) en novembre par rapport à octobre. Stimulé par la demande de machines et de matériel, on attribue au **commerce de gros** – en hausse de 1,5 % en novembre par rapport à octobre – environ 40 % de la croissance sur cette période.

En novembre, la **balance commerciale** de marchandises s'est établie à 5,5 milliards \$. Malgré que le cumul des 11 premiers mois de 2004 atteigne déjà 62 milliards \$, soit une hausse de 16,8 % par rapport à la même période l'an dernier, les exportateurs semblent être nettement touchés après deux ans de hausse soutenue et rapide de la valeur du dollar canadien. En effet, les **exportations** de biens ont totalisé 35,6 milliards \$ en novembre, ce qui constitue une cinquième baisse mensuelle consécutive (-0,5 % par rapport au mois

d'octobre). Quant aux **importations** de biens, les chiffres révisés par Statistique Canada démontrent qu'elles ont diminué de 1,5 % en novembre par rapport au mois d'octobre pour se fixer à 30,1 milliards \$.

Grâce à la force du dollar canadien, le plus faible prix des importations favorise directement l'investissement en machinerie et équipement des entreprises, ce qui devrait aider à rehausser la productivité tout en ayant un effet modérateur sur la hausse de prix des biens. Pour 2004, le prix des produits et services calculés dans l'**indice des prix à la consommation** a grimpé de 1,9 % par rapport à 2003. Cette hausse est inférieure à la hausse annuelle moyenne de 2,8 % que les Canadiens ont connu en 2003. Les principaux facteurs qui contribuent à ce ralentissement sont les faibles hausses du prix des primes d'assurance des véhicules automobiles, des cigarettes et la diminution du prix du gaz naturel. Pour la première fois depuis 2001, la hausse de la moyenne annuelle de l'indice de référence sans les huit composantes les plus volatiles telles que définies par la Banque du Canada (+1,5 %) est passée sous la barre des 2 %.

L'année 2004 se termine tout de même sur de bonnes notes, puisque le Canada a profité de la création de plus de 228 000 **nouveaux emplois**. Le **taux de chômage** moyen annuel a diminué, s'établissant à 7,2 % par rapport à 7,6 % en 2003. Dans le domaine de la construction résidentielle, un meilleur marché de l'emploi et les bas taux hypothécaires ont été des conditions pour une année record en 2004, avec un estimé de 233 000 **mises en chantier**, une hausse de 6,7 % par rapport à 2003. La Société canadienne d'hy-



Commerce extérieur de marchandises au Canada – Données trimestrielles

Source : Statistique Canada

# Survol et tendances

pothèques et de logement prévoit par contre que l'activité sur le marché de l'habitation ralentira en 2005, à l'instar de la croissance économique générale. ■

## Québec

### Exportations : une ombre au tableau positif de 2004

À l'image des tendances observées au Canada en termes de croissance économique, le cumulatif pour 2004 au Québec s'annonce positif, notamment grâce à des hausses marquées du PIB et de certains sous-secteurs au troisième trimestre. Au cours des neuf premiers mois, le **PIB** du Québec aura grimpé de 1,9 %, comparativement à la même période en 2003. Ce résultat représente une hausse équivalente à celle observée pour toute l'année 2003. Au Québec, tout comme dans l'ensemble du Canada, c'est à la reprise de la demande intérieure finale (+1,0 %) et à l'accumulation de stocks que l'on attribue cette croissance au troisième trimestre comparativement au trimestre précédent.

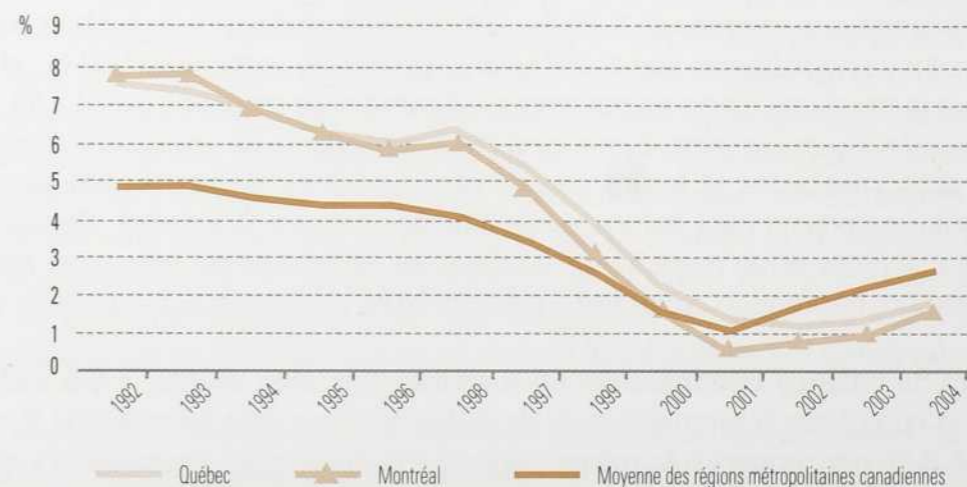
Parmi les facteurs qui ont alimenté la croissance de la demande intérieure finale au troisième trimestre, on note la hausse dans le secteur des dépenses de biens et services de consommation personnelle (+0,7 %) et des administrations publiques (+0,4 %). De plus, cette croissance au troisième trimestre repose sur une forte progression de l'**investissement des entreprises** (+3,0 %) et sur l'essor de la **construction résidentielle**. Dans ce secteur, on a assisté à une poussée (+4,0 %) au troisième trimestre par rapport au deuxième trimestre alors que l'on avait observé un léger repli (-0,4 %).

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) confirme d'ailleurs que 2004 aura été la meilleure année depuis 16 ans au chapitre de la construction résidentielle dans la grande région de Montréal, particulièrement en ce qui a trait au marché des logements en copropriété, avec plus de 10 000 unités bâties dans l'année. Simultanément, le **taux d'inoccupation** moyen des immeubles privés comprenant trois logements et plus à Montréal est passé de 1,0 % en 2003 à 1,5 % en 2004 (voir graphique). Le résultat de 2004 est une amélioration sur les niveaux atteints depuis 2000. Il reste encore du chemin à parcourir pour que le marché arrive à l'équilibre.

Toutefois, certains signes, tels que la hausse des inventaires de logements neufs inventés dans le Grand Montréal et la baisse, en décembre, du nombre de mises en chantier dans les villes du Québec de 5,0 % laissent présager que le marché immobilier serait en voie de décélérer. D'ailleurs, la SCHL prévoit une baisse de près de 10 % du nombre de mises en chantier au Canada en 2005 par rapport aux résultats de 2004.

Si la demande intérieure se maintient, il en est autrement du marché extérieur. En effet, les exportateurs ont encaissé un coup dur au troisième trimestre, accusant une baisse, sur le trimestre précédent, de 1,7 % de leurs **exportations** totales de biens et services. Ce sont des exportations internationales (-2,5 %) dont proviennent principalement les pertes, les exportations interprovinciales demeurant pratiquement inchangées (-0,1 %). Pour le quatrième trimestre consécutif, les **importations** affichent une augmentation, cette fois de 1,3 % sur le deuxième trimestre. Par conséquent, le déficit de la **balance commerciale** s'est accru, passant de 1,7 milliard à 5,7 milliards \$ pour la période de juin à septembre 2004.

En dernier lieu, la performance de l'**emploi** semble suivre le profil à la baisse du commerce extérieur plus que la hausse qu'affiche l'économie intérieure. Pendant le quatrième trimestre, le Québec aura connu une perte de 13 600 emplois. Néanmoins, le bilan de 2004 est positif à de nombreux égards dont l'emploi, car la croissance économique aura permis la création de 37 000 emplois, soit 13 500 de plus que le nombre de nouveaux postes créés en 2003. ■



Taux d'inoccupation 1992-2004

Source : Société canadienne d'hypothèques et de logement

# Notre conjoncture économique

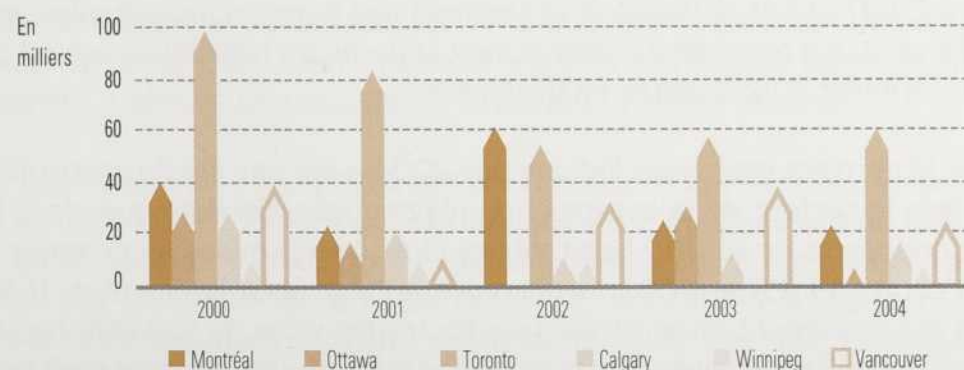
## Marché du travail

### Une bonne année pour le Québec et le Canada, déception pour Montréal

À **Montréal**, le dernier trimestre de 2004 affiche un bilan négatif au chapitre de l'emploi. Certes, on a enregistré de maigres gains d'emplois en octobre et novembre, respectivement de l'ordre de 400 et 5 100 postes, mais la contre-performance de décembre, qui affiche une perte de 12 300 emplois, est venue ternir le portrait trimestriel. Ces emplois ont été majoritairement perdus dans le secteur du transport et de l'entreposage. Le taux de chômage, qui a connu son sommet annuel en novembre à 9,3 %, a fléchi en fin d'année pour se stabiliser à 9,2 % en décembre.

Toutefois, sur la période de 2004, le taux de chômage s'établit à 8,6 %. Après avoir atteint un sommet en mai, suivi d'un creux en juin, l'emploi à Montréal a beaucoup fluctué en 2004 et a terminé l'année avec un bilan négatif de 8 900 emplois. Ce repli s'est observé principalement dans le secteur des soins de santé et celui de l'hébergement et des services de restauration.

Dans les autres grandes RMR au pays, Toronto a gagné 16 600 emplois et Vancouver 17 600, en 2004.



Création nette d'emplois - Villes du Canada

Source : Conference Board du Canada

À l'échelle du **Québec**, le dernier trimestre de 2004 s'est soldé par un repli de l'emploi (-2 600). En effet, le mois d'octobre a été marqué par un gain de 9 800 postes, tandis qu'en novembre, on en a perdu un millier. En décembre, l'emploi s'est contracté à nouveau, et ce, de manière plus prononcée, avec une perte de 11 400 emplois, essentiellement dans le secteur du transport et de l'entreposage (-9 500). Il s'agit du pire résultat parmi les provinces canadiennes pour ce mois. Pendant ce temps, le taux de chômage est tombé à 8,6 % en décembre, après avoir atteint le sommet annuel de 8,9 % en novembre.

Malgré un repli à Montréal en 2004, le bilan annuel québécois en matière de création d'emplois est positif : 51 300 emplois ont été créés en 2004, principalement dans le secteur de la fabrication (+25 500), celui de la finance, des assurances, de l'immobilier et de la location (+23 400), et celui du commerce (+19 200). Les postes perdus dans le secteur du transport et de l'entreposage (-18 100) et ceux dans l'enseignement (-10 900) sont venus quelque peu assombrir le portrait annuel. Tout au cours de l'année, l'évolution de l'emploi a été constante, malgré le pas en arrière subi en juin.

Globalement, la création d'emplois pour 2004 surpasse celle de 2003 (+27 500), mais demeure modeste par rapport à 2002 qui avait été une année exceptionnelle (+168 000). Pour 2004, le taux de chômage s'est établi à 8,5 %, une baisse par rapport à 2003 (9,2 %).

Sur le marché du travail **canadien**, le quatrième trimestre de 2004 a affiché un bilan positif. En effet, 59 700 emplois ont été créés, grâce à un mois d'octobre faste qui en a enregistré à lui seul 43 400. Particulièrement en décembre, 15 100 emplois ont été créés au Canada : dans le secteur primaire (+13 700), les services professionnels, scientifiques et techniques (+12 300), et l'hébergement et la restauration (+9 500). Quelques secteurs d'activité ont connu une décroissance de l'emploi, et la plus importante est celle dans le secteur du commerce où 11 500 postes ont été perdus, notamment en raison de la force du huard qui s'est maintenue. En décembre, la Colombie-Britannique a été la championne de la création d'emplois avec 12 700 postes. L'Ontario suivait de près avec 7 200 nouveaux emplois. Durant cette même période, le taux de chô-

# Notre conjoncture économique

mage canadien a enregistré une baisse par rapport à novembre, passant de 7,2 % à 7,0 %. Il faudrait retourner à janvier 2001 pour retrouver un niveau plus bas (6,9 %).

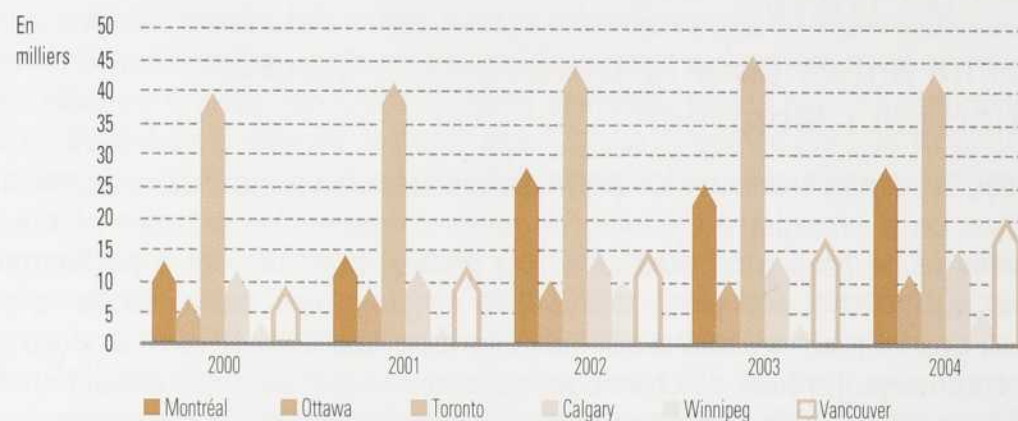
Pour l'année 2004, le bilan canadien est positif, avec plus de 226 300 nouveaux emplois. Ces résultats demeurent toutefois modestes en comparaison avec ceux de 2003 (+282 600) et de 2002 (+560 000). Au premier rang des provinces les plus performantes en terme de création d'emplois pour 2004, on voit l'Ontario (+83 000), suivie du Québec (+51 300) et de la Colombie-Britannique (+32 400). Le taux de chômage annuel a poursuivi son glissement pour s'établir à 7,2 %, comparé à 7,6 % en 2003. ■

## Marché de l'habitation

### Une année exceptionnelle

Dans la **région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal**, on a enregistré durant les mois d'octobre et novembre respectivement 28 400 et 32 700 mises en chantier<sup>1</sup>. La construction résidentielle a, pour sa part, connu un léger fléchissement en décembre pour se stabiliser à 26 400 unités. Sur la base de données réelles, on compte en novembre 3 055 mises en chantier et 2 037 le mois suivant. La baisse observée en décembre a touché tous les secteurs de la construction résidentielle, mais plus fortement les logements collectifs, soit les maisons jumelées (-52 %), les copropriétés (-57 %) et les logements locatifs (-64 %).

Selon la SCHL, «2004 est la meilleure année depuis 16 ans au chapitre de la construction résidentielle». Le cumul de l'année 2004 s'établit à 28 673 unités, par rapport à 24 321 en 2003, une progression de 18 %. Cette augmentation s'est manifestée essentiellement sur l'île de Montréal (+3 458) où la construction résidentielle a crû de 47 % entre 2003 et 2004. Parmi ces nouveaux logements, 50 % (+2 160) étaient destinés au marché de la copropriété et 39 % (+1 717) à celui de la location, qui devraient trouver preneur auprès des personnes âgées, selon la SCHL.



Mises en chantier - Villes du Canada

Source : Conference Board du Canada

Tout comme Montréal, le **Québec** a enregistré une augmentation des mises en chantier au mois de novembre, particulièrement dans le secteur des logements collectifs, suivi d'un repli le mois suivant. En effet, en décembre, on a coulé les fondations de 26 400 unités (DDA), une chute de 19,2 % par rapport à novembre. En termes de données réelles, on a recensé en novembre 3 070 mises en chantier, soit une hausse de 32 % (+751) en comparaison avec octobre. En décembre, ce segment a repris son souffle pour se stabiliser à 2 697 unités. À l'opposé, le segment des maisons individuelles, en raison du prix des terrains, n'a cessé de décliner durant cette fin de trimestre, passant de 1 647 à 1 570, pour terminer à 1 291 unités en décembre.

Le cumul des 12 derniers mois nous indique que 2004 a été une année particulièrement florissante dans le secteur de la construction résidentielle. On note que, dans les centres urbains québécois de 10 000 habitants et plus, 46 721 mises en chantier ont été enregistrées contre 39 857 en 2003, ce qui représente un accroissement de 17 %. Cette croissance a été également enregistrée dans toutes les villes de 100 000 habitants et plus, à l'exception de Saguenay dont le marché des maisons individuelles s'est maintenu, mais dont celui des logements collectifs a régressé de 46 %.

Au **Canada**, le scénario se répète à peu de chose près. Le mois d'octobre a enregistré 228 100 unités (DDA), tandis que le mois de novembre affiche une croissance avec 242 600 mises en chantier. Ce sont principalement le Québec et la Colombie-

1. Mises en chantier en données désaisonnalisées annualisées (DDA).

# Notre conjoncture économique

Britannique à qui on attribue cette croissance mensuelle, tandis que l'Ontario et la région de l'Atlantique ont toutes deux essuyé des pertes durant cette période. En décembre, le nombre de nouvelles constructions se rapproche de la moyenne annuelle avec un total de 234 400 unités.

Le boom du secteur de la construction résidentielle s'est poursuivi en 2004. Effectivement, le nombre d'unités construites s'est maintenu au-dessus de la barre des 200 000 pour un 18<sup>e</sup> mois consécutif. Selon la SCHL, la construction résidentielle a atteint un niveau qui n'a pas été égalé depuis 17 ans. L'année 2004 a enregistré 233 000 mises en chantier, une hausse de 6,7 % par rapport à 2003. ■

## Marché financier

### Taux d'inflation

Sur une base mensuelle, l'indice des prix à la consommation (IPC) a enregistré un fléchissement de 0,2 % en décembre (données non désaisonnalisées), par rapport à novembre. Cette baisse est notamment expliquée par une diminution dans le secteur de l'énergie (-2,9 %) et celui de l'habillement et des chaussures (-2,3 %). L'indice de référence de la Banque du Canada, soit l'IPC auquel on retire les huit composantes les plus volatiles<sup>2</sup>, ainsi que l'effet des modifications des impôts indirects sur les autres composantes a affiché un recul de 0,1 % durant la même période.

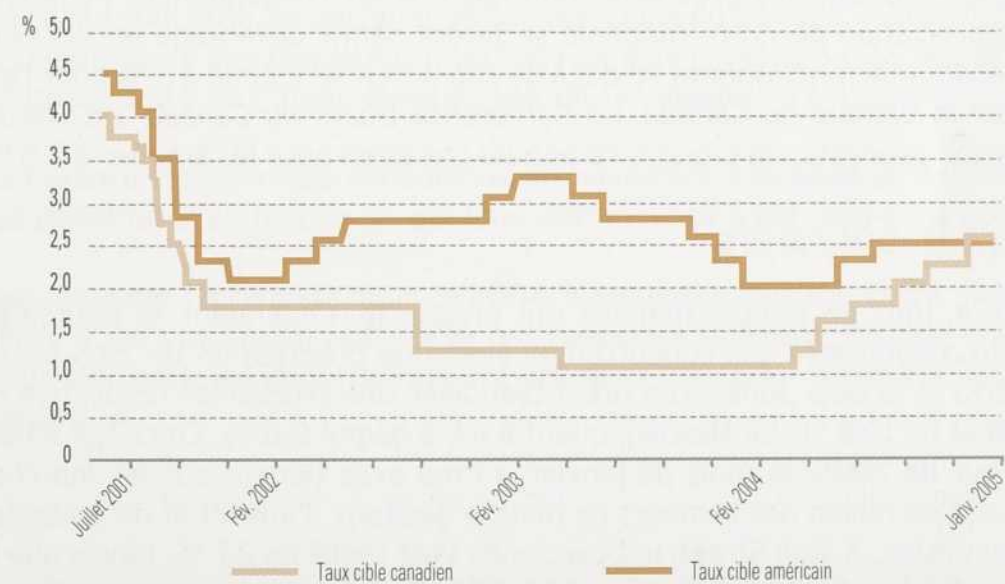
Sur une base annuelle, l'IPC global, après avoir atteint 2,4 % en novembre, s'est établi à 2,1 % en décembre 2004 (ce qui signifie que les Canadiens ont dû déboursier 2,1 % de plus qu'en décembre 2003 pour acheter le même panier de biens et services). Les fluctuations à la baisse du prix de l'essence constituent le facteur principal qui explique le ralentissement sur cette même période. De son côté, l'indice de référence de la Banque du Canada a augmenté légèrement de 1,6 % en novembre à 1,7 % le mois suivant. La politique monétaire de la Banque est axée sur le maintien à 2 % du taux d'inflation à l'intérieur de la fourchette cible de l'IPC global (1 % et 3 %).

### Taux d'intérêt

Le taux cible du financement à un jour de la Banque du Canada est resté inchangé à 2,50 %, à la suite de l'annonce faite le 25 janvier dernier. Il est fixé à ce niveau depuis le 19 octobre 2004. La Banque garde toutefois un œil sur les éléments qui exercent une pression sur l'activité canadienne, et donc sur les taux d'intérêt, soit le prix du baril de pétrole, l'évolution du dollar américain et la santé de l'économie mondiale.

En effet, dans sa *Mise à jour du Rapport sur la politique monétaire* publiée le 27 janvier, la Banque du Canada a exprimé certaines préoccupations, les mêmes que celles qui sont rapportées dans le dernier numéro de *Tableau de Bord* : l'évolution du cours du pétrole, la croissance économique chinoise, les déséquilibres mondiaux et le climat géopolitique. D'ailleurs, la Banque soutient que ces incertitudes demeurent entières à moyen terme.

Quoiqu'il en soit, la plupart des économistes s'accordent pour dire que le taux directeur au Canada devrait rester fixe jusqu'à l'été 2005.



Taux directeur canadien et américain

Sources : Banque du Canada et Réserve fédérale américaine

2. Les huit composantes les plus volatiles sont les fruits, les légumes, l'essence, le mazout, le gaz naturel, les intérêts hypothécaires, le transport interurbain et les produits du tabac.



# Notre conjoncture économique

## Taux de change

Encore en fin d'année 2004 et au début de 2005, le dollar canadien a souvent fait les manchettes. Il a poursuivi son ascension amorcée au début 2003 (en moyenne, à 0,65 cents US en janvier 2003) et s'est stabilisé à 0,82 \$ en janvier 2005, après avoir franchi la barre des 0,85 \$ le 26 novembre dernier. Au cours des deux dernières années, il s'est apprécié de 25 % par rapport à la devise américaine.

Selon les explications de la Banque du Canada, deux causes seraient à l'origine de la vigueur de notre dollar. Premièrement, la croissance mondiale a généré une demande accrue de produits canadiens et, notamment, des matières premières. Deuxièmement, le déficit budgétaire des États-Unis a contribué à déprécier le dollar américain par rapport aux grandes devises flottantes, et cela, malgré une économie vigoureuse. Si, au début de 2003, c'était davantage la croissance mondiale qui était à l'origine de la force du huard, dans les derniers mois, c'est plutôt la faiblesse du dollar américain qui en est la cause.

La force du huard ayant atténué la demande étrangère pour des biens canadiens, les économistes prévoient toutefois que les conséquences négatives de l'appréciation de notre monnaie se feront sentir davantage en 2005 et que l'économie fonctionnera en deçà de son potentiel estimé à 3 % pour l'année par la Banque du Canada. Le *Conference Board du Canada* a d'ailleurs révisé son pronostic de croissance annuel canadien pour le ramener à 2,5 %.

## Marchés boursiers

En 2004, tous les indices majeurs ont progressé. Cependant, la Bourse de Toronto a supplanté ses concurrentes avec une progression de 23,5 %. Le S&P 500 et le Dow Jones s'en tirent bien avec une croissance respective de 10,9 % et de 10,8 %. Le Nasdaq, quant à lui, a gagné 8,6 %. En ce qui a trait au début de 2005, le mois de janvier a rimé avec tiédeur sur les marchés boursiers en raison des rumeurs de hausse des taux d'intérêt et de poussées inflationnistes. À Wall Street, le Dow Jones s'est replié de 2,7 %, tandis que le Nasdaq fléchissait de 5,2 % et le S&P 500 de 2,4 %. La tendance est à la baisse aussi à Toronto où l'indice S&P/TSX a reculé de 3,5 %.

Au cumul de l'année 2004, le prix du baril de pétrole a fluctué à la hausse au gré de l'actualité économique et des tensions géopolitiques et, plus récemment, des élections en Irak. Son envolée au cours de l'année a enregistré un sommet le 22 octobre à 56,17 \$US, pour redescendre progressivement et terminer l'année à 43,45 \$ US. En janvier 2005, le prix du baril a recommencé à croître pour s'établir aux alentours de la barre des 48 \$US.

En 2004, la force du huard a eu un effet négatif sur le marché boursier canadien. Pour l'année à venir, la bourse canadienne ne devrait progresser que de 7 % selon certains économistes, en fonction de l'évolution prévue du dollar en 2005. Si la Banque du Canada maintient ses taux d'intérêt jusqu'à l'été ou l'automne prochain, comme certains économistes l'envisagent, et que la Réserve fédérale américaine continue d'augmenter progressivement les siens, les placements canadiens perdront de leur intérêt aux yeux de certains investisseurs. En effet, depuis juin 2004, la Réserve fédérale américaine a augmenté son taux directeur à six reprises, de 25 points de base chaque fois (passant de 1 % à 2,50 %), pendant que la Banque du Canada a haussé le sien de 50 points de base sur la même période. Au début de février 2005, la différence entre le taux de financement à un jour (Canada) et le taux cible des fonds fédéraux américains est maintenant nulle. ■

## Commerce extérieur

### Morosité des exportations en novembre, mais cumul annuel en progression

Durant le mois de novembre, les exportations internationales de marchandises du Québec (données désaisonnalisées, en dollars courants) ont reculé de 298,9 millions \$, ce qui équivaut à une baisse mensuelle de 5,0 % qui s'explique notamment par la morosité dans le secteur de l'aérospatiale. En effet, les exportations d'avions entiers et de moteurs se sont repliées respectivement de 15,8 % et de 21,6 %, ce qui se traduit par une perte de 144,5 millions \$, soit presque la moitié du recul mensuel des exportations. Un repli de 18 % a également été observé dans le secteur du bois d'œuvre et des résineux. Pour ce qui est des différents partenaires du Québec, c'est le commerce avec les États-Unis et l'Espagne qui explique la majorité de la contraction des exportations. En effet, les exportations vers nos voisins du Sud ont diminué de 179,1 millions \$ et celles vers l'Espagne, de 75 millions \$.

# Notre conjoncture économique



Au chapitre des importations, le mois de novembre s'est soldé par une perte de 705,8 millions \$, ce qui représente un repli de 11,0 % par rapport à octobre. Ce repli s'observe notamment dans le secteur des produits chimiques organiques et dans celui du pétrole brut, dont les importations ont respectivement chuté de 160,2 millions \$ et de 76,3 millions \$. Pour ce qui est du commerce avec les différents partenaires commerciaux du Québec, les États-Unis et le Royaume-Uni expliquent la diminution des importations. En effet, les importations américaines ont diminué de 468,1 millions \$, et celles en provenance du Royaume-Uni chutaient de 147,5 millions \$ sur cette même période.

Quant au bilan annuel des 11 premiers mois de l'année, il est positif et affiche une progression des exportations de 6,7 % par rapport à la même période de 2003. De même, le cumul des importations pour 2004 est en hausse de 7,4 % sur celui de 2003. L'excédent commercial dégagé pour le bilan partiel de 2004 s'est établi à 614,7 millions \$, en chute toutefois par rapport à celui de 2003, qui se chiffrait à 938,6 millions \$.



Commerce international de marchandises du Québec

Source : Institut de la statistique du Québec

En novembre, les exportations de marchandises du **Canada** ont reculé de 0,5 %, en chute de 185 millions \$ (données désaisonnalisées, en dollars courants) face aux résultats d'octobre. Cette baisse s'est observée principalement dans le secteur des produits automobiles dont l'exportation a diminué de 378 millions \$ (-5 %). À l'opposé, le secteur des produits énergétiques s'est montré particulièrement vigoureux avec des exportations mensuelles en hausse de 242 millions \$. Cette croissance de 4 % n'a toutefois pas été suffisante pour contrebalancer le recul accusé par les exportations en octobre. Pour ce qui est des partenaires commerciaux du Canada, les exportations vers les États-Unis se sont maintenues, tandis que celles vers l'Union européenne ont reculé de 140 millions \$.

Quant aux importations canadiennes en novembre, elles ont accusé un recul de 1,5 %, soit une baisse de 465 millions \$. L'appréciation du dollar canadien, par rapport à la devise américaine, explique en partie la diminution des importations. Cette diminution s'est observée notamment dans le secteur des machines et équipements : l'importation a reculé de 343 millions \$ (-3,9 %) et celle des biens industriels s'est repliée de 170 millions \$ (-2,6 %). En ce qui concerne les partenaires commerciaux du Canada, les importations en provenance des États-Unis ont chuté de 809 millions \$ (-3,9 %), et celles en provenance de l'Union européenne, de 137 millions \$ (-4,2 %).

La balance commerciale canadienne en novembre a dégagé un excédent de 5,5 milliards \$, en hausse de quelque 280 millions \$ par rapport à octobre.

Au cumul des 11 premiers mois de 2004, les exportations totalisent 393,8 milliards \$, en progression de 7,3 % par rapport à la même période en 2003. Pour leur part, les importations ont crû de 5,7 %, pour atteindre 331,8 milliards \$. ■



# Économie du Grand Montréal

## La proposition de Politique de développement culturel : un gage de créativité et de compétitivité

La Ville de Montréal, caractérisée par de nombreux éléments culturels et patrimoniaux hérités de la richesse de son histoire, se donne actuellement des outils pour conserver et mettre en valeur ce riche héritage. En effet, la Ville se définit une politique qui orientera le développement culturel de la métropole pour les prochaines années, de même qu'une politique vouée à la conservation et à la mise en valeur du patrimoine.

Ces deux éléments contribuent à faire de Montréal une des métropoles où la qualité de vie est la meilleure. À cet égard, dans un sondage effectué en 2004, dont les résultats ont été publiés dans le *Bulletin de santé de Montréal*<sup>3</sup>, il a été démontré que la grande majorité de la communauté des affaires de la région de Montréal s'entend pour dire que Montréal se démarque des métropoles de l'Amérique du Nord et que parmi les aspects qui façonnent cette exceptionnelle qualité de vie, la culture occupe une place importante.

Or, cette vitalité culturelle, qui repose largement sur la tenue des nombreux événements culturels et sur les grands festivals, contribue à attirer à Montréal plus de 7 millions de personnes annuellement<sup>4</sup>. Par ailleurs, le secteur culturel génère, à Montréal, des retombées économiques annuelles de 5 milliards \$ et 90 000 emplois directs et indirects<sup>5</sup>. La culture occupe donc une place importante dans le développement économique de Montréal pour lequel elle constitue un véritable levier économique. À cet égard, selon une récente étude menée par Statistique Canada, le taux moyen de croissance annuelle de l'emploi du secteur culturel au Canada était de 3,4 %, soit un taux de croissance supérieur à celui de l'ensemble de l'économie qui s'établissait à 2,3 %<sup>6</sup> en 2003.

## Qualité de vie, vitalité culturelle et compétitivité

Sans aucun doute, la qualité de vie et la vitalité culturelle sont deux éléments qui contribuent largement à attirer et à retenir, au sein de la métropole, des gens de talent en quête d'un endroit pour établir leur famille et

trouver un emploi stimulant. C'est pourquoi la Ville doit mettre tous les efforts nécessaires pour soutenir cette qualité de vie et attirer les talents et les créateurs qui contribuent au dynamisme et au développement de la métropole : pour la Chambre, ce n'est autre chose que la compétitivité de Montréal face aux métropoles qui lui sont concurrentes, telles que Barcelone, San Francisco ou Boston, qui est en jeu.

Un des éléments structurants de cette compétitivité est précisément l'image que projette la métropole sur la scène internationale. À cet égard, la Chambre salue l'initiative de la Ville de Montréal de se doter d'une réelle image de marque ou «branding» à l'instar de métropoles telles que New York avec son slogan «I love New York» et ses taxis jaunes, ou de Barcelone avec son «Nature et culture» qui, elles, s'en sont dotées depuis fort longtemps. Montréal n'a d'autre choix que de s'en définir une qui reflétera ses particularités et qui la positionnera sur l'échiquier mondial, notamment comme métropole où le milieu culturel y est particulièrement riche et actif. À cet égard, il importe que l'ensemble des acteurs oeuvrant au développement de la métropole, notamment la Ville, Tourisme Montréal et la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), travaillent de concert et mettent leur expertise à profit.

La métropole montréalaise détient déjà des atouts majeurs en ce sens puisqu'elle compte de nombreuses organisations reconnues partout dans le monde, que l'on pense à l'Orchestre symphonique de Montréal, le Cirque du Soleil, les productions de Wajdi Mouawad ou la compagnie de danse La La La Human Steps pour ne donner que quelques exemples.

Par contre, il faut noter que les investissements en développement culturel de la Ville de Montréal sont de 65 \$ annuellement par habitant<sup>7</sup> et que cette somme se situe bien en deçà des montants investis par les métropoles culturelles les plus importantes : par exemple, la Ville de San Francisco y consacre pas moins de 167 \$ par habitant<sup>8</sup> pour la même période.

À l'heure actuelle, le besoin se fait sentir de mieux structurer et d'organiser cette plus-value afin que Montréal aspire à joindre le rang des métropoles culturelles mondiales et, en ce sens, la Ville de Montréal a le devoir de consolider la place enviable qu'occupe la culture dans son développement.

3. Chambre de commerce du Montréal métropolitain, *Bulletin de santé de Montréal*, 2004.

4. Tourisme Montréal, *Le profil-type du visiteur à Montréal en 2002*, mars 2004.

5. Ville de Montréal, *Montréal métropole culturelle*, novembre 2004.

6. Statistique Canada, *Contribution économique de la culture au Canada*, décembre 2004.

7. Ville de Montréal, *Montréal métropole culturelle*, novembre 2004.

8. *Ibid.*

# Économie du Grand Montréal



Les dépenses *per capita* en activités culturelles et en bibliothèques publiques  
(en dollars canadiens et données de 2003)

Ville	Population	Total per capita
San Francisco	793 600	167 \$
New York	3 313 573	95 \$
Vancouver	568 442	85 \$
Toronto	2 481 494	70 \$
Montréal	1 862 698	65 \$

Source : Ville de Montréal

## En amont de la vitalité culturelle : la créativité

Montréal est une métropole caractérisée par sa vitalité culturelle et, à cet égard, elle constitue un véritable pôle créatif. Selon une récente étude menée par le professeur Richard Florida, 32 % des emplois de la métropole sont liés au secteur dit «créatif» qui regroupe notamment les artistes, les créateurs, les professionnels et les travailleurs des domaines liés à l'innovation. Cet élément contribue à placer Montréal au 2<sup>e</sup> rang des villes les plus créatives d'Amérique du Nord<sup>9</sup>.

Si la créativité peut être observée sous diverses formes, il est possible d'en identifier trois qui devraient, selon la Chambre, faire l'objet d'une attention particulière pour soutenir le développement culturel montréalais. D'une part, la créativité des créateurs et des artistes de la métropole qui doit être favorisée et soutenue, et ce, tant au niveau local qu'à l'échelle internationale. D'autre part, la Chambre est d'avis que les acteurs oeuvrant au développement de la culture, et en particulier la Ville de Montréal, devront user de créativité pour mettre en place les initiatives les plus pertinentes pour promouvoir la culture et identifier des moyens de financement adéquats. Finalement, la communauté des affaires, pour qui la vitalité culturelle de la métropole favorise le développement d'un environnement économique plus attrayant, doit user de créativité afin d'identifier les meilleurs moyens pour soutenir les créateurs et les artistes.

## Les éléments centraux de la politique pour le développement

Parmi les 45 engagements contenus dans la proposition de Politique de développement culturel de la Ville de Montréal, certains, aux yeux de la Chambre, méritent

d'être priorisés par l'ensemble des intervenants oeuvrant au développement de la culture.

Parce qu'il constitue un réel projet structurant pour le développement de Montréal, la Chambre voue une attention particulière à la mise en œuvre du Quartier des spectacles. Cette initiative de la Ville a pour but de favoriser l'essor culturel de ce quartier du centre de Montréal, notamment en mettant à la disposition des artistes des locaux de création en redéveloppant certains secteurs déstructurés de la ville, ainsi qu'en créant une «vitrine culturelle» qui permettra de faciliter l'offre culturelle aux citoyens et touristes de passage à Montréal.

De plus, la Chambre voit dans ce projet plusieurs occasions de mettre en œuvre diverses approches de financement créatives, notamment pour les grandes institutions culturelles, qui incluent les partenaires que sont la CMM et les paliers de gouvernement provincial et fédéral. À ces institutions, la Chambre ajouterait l'apport non négligeable que pourraient fournir nombre d'entreprises du secteur privé qui sont impliquées, à divers degrés, dans le secteur culturel.

L'identification d'objectifs chiffrés de réussite à l'égard de la Politique culturelle pourrait être une initiative particulièrement intéressante aux yeux de la Chambre et le suivi pourrait être assuré par le futur Conseil consultatif de la culture de Montréal que la Ville propose de créer. Par un diagnostic précis de l'avancement des travaux de mise en œuvre de la Politique, le Conseil consultatif pourrait, par exemple, en évaluer l'impact par le montant total des sommes investies par habitant dans le domaine culturel ou du nombre de livres disponibles dans les bibliothèques par habitant, pour ne prendre que deux exemples.

## Les entreprises privées et le développement culturel

En outre, certaines initiatives originales additionnelles pourraient être mises de l'avant pour favoriser le financement, par les entreprises privées, des institutions culturelles et des activités culturelles et artistiques montréalaises. En voici quelques-unes qui pourraient favoriser des rapprochements entre le milieu des affaires et le milieu culturel, et dont la Ville pourrait s'inspirer pour élaborer la mise en œuvre de la Politique.

9. The Richard Florida Creativity Action Team, *Montréal's Capacity for Creative Convergence: Outlook and Opportunities*, 2005.



# Économie du Grand Montréal

La Ville devrait s'acquitter d'un rôle de sensibilisation auprès des entreprises privées à l'égard du soutien aux institutions culturelles et des artistes montréalais. Il serait opportun d'identifier des moyens de convaincre les entreprises que l'appui au milieu culturel puisse devenir une «valeur corporative», au même titre que certaines entreprises se préoccupent d'implanter des mesures de conciliation travail-famille, ou de mettre en place des mesures environnementales de réduction de déchets.

Un fonds d'investissements pourrait aussi être créé, au sein de la structure du Conseil des arts de Montréal (CAM), afin de permettre un soutien financier aux artistes et entreprises culturelles en émergence. Cette initiative faciliterait leur développement et leur intégration au sein du milieu culturel. Afin de créer un tel fonds, la Chambre suggère la possibilité de créer des programmes conjoints alliant diverses initiatives déjà présentes au sein d'organismes oeuvrant dans le domaine. La Société de développement des entreprises culturelles (SODEC), la Financière des entreprises culturelles (FIDEC), ainsi que les nombreux programmes du gouvernement fédéral sont toutes des entités qui pourraient, selon leurs moyens, contribuer financièrement au développement de la relève culturelle à Montréal, de concert avec la Ville.

La Chambre voit aussi d'un bon œil la création d'un «forum de réflexion et d'action» qui regrouperait des gens d'affaires et des gens de culture, sous les auspices du CAM. Cette instance pourrait notamment offrir des services de mentorat à des organisations culturelles en mettant à leur disposition des gestionnaires d'expérience issus du milieu des affaires qui auraient comme mandat de conseiller la prise de décisions des entreprises culturelles et de faciliter la recherche de financement. De plus, une telle instance pourrait soutenir le maillage de gens d'affaires et d'organisations oeuvrant dans le domaine culturel, notamment en invitant des gens d'affaires à siéger au sein de conseils d'administration d'entreprises culturelles et, inversement, en invitant des gens de la culture à siéger au sein de conseils d'administration d'entreprises privées. De tels maillages créeraient certainement des relations d'affaires fructueuses entre ces deux milieux dont les occasions de rapprochement sont peu fréquentes actuellement.

La préparation de «menus culturels» ou «forfaits» proposés aux entreprises, constituerait une avenue extrêmement porteuse pour promouvoir les productions culturelles montréalaises et contribuer au soutien des entreprises et institutions culturelles. Ces menus achetés en début de saison culturelle pourraient

être constitués de diverses pièces de théâtre, de spectacles ou d'entrées à des expositions que les entreprises pourraient acheter et offrir à leurs employés ou à leurs clients. Des spectacles destinés aux enfants devraient aussi être inclus dans ces menus de sorte que le cadeau offert par l'entreprise puisse constituer une sortie familiale de même qu'une forme de sensibilisation des enfants à diverses formes d'expression artistique.

De plus, il pourrait être intéressant d'explorer la possibilité, pour les entreprises et les particuliers, de bénéficier de mesures fiscales à l'échelle provinciale et fédérale, destinées à favoriser l'acquisition d'œuvres d'art. L'Angleterre, par l'entremise de son Conseil des arts, s'est déjà doté d'un programme similaire, appelé «OwnArt» et qui permet à des individus de bénéficier de prêts sans intérêt pour faire l'acquisition d'œuvres d'art. L'instauration à Montréal d'un programme inspiré de cette initiative aurait le double avantage de soutenir les artistes de la métropole et de les faire connaître, en plus d'augmenter, sur le territoire de la métropole, le nombre d'œuvres d'art publiques lorsqu'elles peuvent être exposées à l'extérieur.

Enfin, appuyée par les divers paliers de gouvernement, la Ville pourrait participer à l'organisation d'expositions de collections d'œuvres d'art appartenant à des corporations. Ces expositions pourraient être exposées au sein des entreprises mêmes, de musées ou de galeries d'art, de même qu'au sein des maisons de la culture. De plus, par le biais de son programme d'expositions mobiles circulant dans divers centres culturels de l'île de Montréal, le CAM pourrait inclure des collections, composées d'œuvres provenant de divers artistes, appartenant à des entreprises privées. Pour la Chambre, de telles initiatives constituent des façons porteuses de soutenir des artistes en émergence et de les faire connaître auprès de nouveaux publics.

En conclusion, l'élaboration d'une Politique de développement culturel par la Ville de Montréal constitue une étape charnière dans le processus de développement et de promotion de la métropole parmi les plus dynamiques du monde. Pour y parvenir, la mise en commun des ressources provenant de la CMM et des divers paliers de gouvernement sera névralgique pour que Montréal se donne les leviers nécessaires afin que la métropole accède au rang de métropole culturelle internationale et qu'elle accroisse son développement. À cette fin, les efforts de persuasion des entreprises privées de l'importance de faire de l'appui au milieu culturel une réelle valeur corporative sera un apport important à la mise en oeuvre de la Politique de développement culturel.

Montréal est déjà reconnue officieusement comme une métropole culturelle, c'est maintenant que doivent être déployés tous les efforts et les actions nécessaires pour officialiser cette signature. ■

# Clin d'oeil sur Montréal

## Au rythme de la mode : l'industrie du vêtement à Montréal

Par Elliot Lifson, vice-président, Vêtements Peerless inc.

Montréal porte la mode dans son cœur et l'industrie du vêtement, dont la production va du décontracté aux tenues de soirée, est l'un des grands piliers de l'économie locale.

Beaucoup de gens ne se rendent pas compte de l'ampleur de notre industrie. En 2002, déjà, elle comptait plus de 40 000 employés dans la région métropolitaine de Montréal, et encore 18 000 dans d'autres parties de la province. Il faut ajouter à cela 40 000 qui travaillent dans les secteurs d'activité qui l'approvisionnent. Montréal est maintenant le deuxième centre de production du vêtement en Amérique du Nord, son importance n'étant surpassée que par Los Angeles.

Notre industrie doit faire face à certains défis, notamment ceux que lui pose la concurrence internationale. Le 1<sup>er</sup> janvier 2005, l'entrée en vigueur de nouvelles règles commerciales a signifié la suppression des contingents d'importation, établis depuis des décennies, qui limitaient le volume des importations de vêtements provenant des pays à bas salaires. Cette libéralisation des échanges commerciaux impose une nouvelle donne. Comment les entreprises peuvent-elles rester concurrentielles dans cet environnement en évolution ? Quelles sont leurs options en matière de production et d'approvisionnement ? Chez *Peerless Clothing*, où je travaille avec plus de 2 500 autres Montréalais dans la confection de vêtements de qualité pour hommes, nous revoyons constamment nos sources d'approvisionnement et nous avons renforcé notre production nationale.

En se concentrant sur ce qui fait leur force, les compagnies canadiennes de l'industrie du vêtement pourront se développer et rivaliser. Nous avons le talent créatif pour produire des articles mode qui sont en tête du marché. Nous avons une main-d'œuvre expérimentée et aussi l'infrastructure requise à l'échelle nationale en termes de fabrication et de logistique. Nous sommes donc en mesure de livrer le bon produit au bon moment. De plus, nous réussissons à proposer des produits à un bon rapport qualité-prix. Il ne s'agit pas ici du prix le plus bas, mais d'une combinaison optimale : conception mode, qualité, homogénéité des résultats et fiabilité. En outre, nous disposons d'un atout particulier : notre proximité avec le marché américain qui représente près de 3 milliards \$ en exportation de vêtements confectionnés au Canada.

Où notre industrie se situera-t-elle dans 10 ans ? Nous serons encore en affaires. Mais où nos vêtements seront-ils produits ? Les forces de la concurrence joueront certainement, comme aussi les politiques gouvernementales.

Les politiques doivent s'harmoniser avec les réalités du marché. Si elles s'en écartent trop, les compagnies se verront obligées de déménager leur production ailleurs. Un pas s'est fait dans la bonne direction : le fédéral a annoncé en décembre sa décision d'éliminer toutes les taxes sur les tissus importés utilisés par les fabricants de vêtements au Canada. Actuellement, nous payons des taxes allant jusqu'à 14 % sur les tissus non fabriqués au Canada. L'abolition de ces taxes permettra aux fabricants de vêtements nationaux de maintenir, voire d'accroître, leur compétitivité malgré la suppression des contingents d'importation et la hausse du dollar canadien.

D'autres politiques, cependant, découragent les entreprises du Québec de continuer leur production nationale. Par exemple, une politique introduite par le gouvernement du Québec en 2004 a fixé un salaire minimum de 8,00 \$ l'heure pour quatre sous-secteurs de l'industrie. Aucune autre province ne prescrit de salaire minimum spécial pour une industrie en particulier. Quelle logique y a-t-il à cibler l'industrie du vêtement et lui imposer une surcharge dans ses coûts de main-d'œuvre, alors qu'elle se prépare justement à affronter une plus forte concurrence étrangère ?

Sur le plan municipal, la Ville de Montréal doit reconnaître également l'importance de notre industrie et lui accorder son soutien en véhiculant l'image et la réputation de la ville comme un centre mondial de la mode, de même qu'en faisant la promotion d'activités telles que la semaine de la mode de Montréal. S'il y a une industrie qui mérite l'appui de Montréal, si indissociable du style et de l'élégance, c'est bien celle du vêtement.

Cette industrie est en bonne position pour être concurrentielle dans le monde sans quotas de l'après-2005. Nous avons le talent nécessaire, mais afin d'assurer le développement et la prospérité de notre industrie, il faudra que l'esprit d'initiative et d'adaptation auquel nous souscrivons puisse s'allier à des politiques gouvernementales sensées.

Le soutien de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain contribue à la viabilité et à la compétitivité du secret commercial le mieux gardé de Montréal – notre industrie de la mode novatrice et concurrentielle. ■



## Chroniqueur invité

### Montréal, source de croissance pour le Québec

Par Michel Audet, ministre dans le gouvernement du Québec

Le dynamisme économique de la région métropolitaine de Montréal stimule l'ensemble des régions du Québec. Il faut rappeler certaines données pour illustrer l'importance de l'économie montréalaise : près de la moitié de la population et des emplois du Québec se retrouvent dans la région métropolitaine de Montréal; 70 % des exportations québécoises sont réalisées par des entreprises localisées dans la région métropolitaine; en matière de R-D, 90 % des investissements privés au Québec sont faits dans la région métropolitaine.

Montréal fait partie du réseau nord-américain de métropoles qui sont à la fois des pôles économiques majeurs et des agglomérations en vive compétition les unes avec les autres. Ce ne sont pas les autres régions du Québec que Montréal concurrence, mais bien les technopoles du Canada, des États-Unis et du reste du monde.

Au plan international, bien que Montréal soit reconnue pour sa diversité industrielle, ses institutions du savoir, sa grande qualité de vie et sa richesse culturelle, une étude récente de l'OCDE classait Montréal, en termes de PIB par habitant, au 44<sup>e</sup> rang des 65 plus grandes agglomérations urbaines du monde. L'étude affirmait qu'en moyenne, l'écart entre Montréal et les autres régions sélectionnées s'explique à 62 % par une productivité plus faible.

Face à la concurrence farouche que nous livrent des économies dynamiques comme la Chine et l'Inde, cet écart représente un problème sérieux, d'autant plus qu'il faut conjuguer avec la hausse rapide du dollar canadien vis-à-vis la devise américaine. L'innovation, la R-D, l'amélioration continue des compétences, l'accessibilité au capital de risque privé et la modernisation de nos équipements sont plus que jamais essentiels pour que nos entrepreneurs rivalisent sur l'échiquier mondial.

Cela dit, Montréal possède tous les outils pour accélérer sa croissance et celle du Québec. La région métropolitaine se classe au 2<sup>e</sup> rang parmi les quinze principales métropoles pour le nombre d'étudiants universitaires *per capita*, en raison de ses 11 établissements universitaires, dont quatre universités majeures, et de ses nombreux collèges et écoles, tant privés que publics. À ce chapitre, la région n'est devancée que par Boston, capitale intellectuelle des États-Unis.

De plus, selon la plus récente étude du *Research Centers Directory*, la grande région de Montréal se classe au 9<sup>e</sup> rang des quinze plus grandes métropoles d'Amérique du Nord et au 1<sup>er</sup> rang en terme de centres de recherche qu'elle héberge. Doté de 201 entités établies sur son territoire, Montréal est donc le plus grand complexe de recherche au Canada.

Notre métropole se distingue aussi pour son dynamisme dans plusieurs secteurs industriels de pointe. Selon les indicateurs de haute technologie et d'innovation de Montréal International, la forte proportion de la population qui oeuvre dans les secteurs de l'aéronautique, des technologies de l'information et des sciences de la vie place Montréal au 3<sup>e</sup> rang en Amérique du Nord en terme d'emplois technologiques. Par ailleurs, comme la Chambre de commerce du Montréal métropolitain le souligne dans sa publication économique *Bulletin de santé* de Montréal, diffusée le printemps dernier, Montréal est parmi les agglomérations regroupant le plus haut pourcentage d'emplois manufacturiers de haute technologie en Amérique du Nord. Qui plus est, la métropole québécoise se classe dans le peloton de têtes des douze métropoles nord-américaines étudiées au chapitre de la qualité et de la cohésion sociale.

La métropole possède un autre atout de taille. Selon Statistique Canada, Montréal possède de l'économie la plus diversifiée du pays. Les économies urbaines dont la base industrielle est aussi diversifiée sont considérées comme plus stables et plus dynamiques que les autres. On sait que les villes diversifiées, où les nouvelles innovations sont transférées plus facilement d'une industrie à l'autre, favorisent une meilleure croissance à long terme. Bref, Montréal est bien positionnée pour stimuler le développement économique du Québec.

Notre gouvernement, pour sa part, travaille activement à développer ces forces et à améliorer l'environnement des affaires au Québec. Depuis notre élection, nous avons assoupli l'article 45 du Code du travail afin de faciliter la sous-traitance et d'ajuster ainsi notre cadre législatif à celui de nos concurrents. Nous avons aboli la taxe sur la formation pour les PME dont la masse salariale est inférieure à 1 million \$. Ce fardeau administratif était inutilement trop lourd pour de très petites entreprises. En matière de fiscalité, notre gouvernement a décidé de s'attaquer à la taxe sur le capital parce qu'elle nuit à l'emploi, particulièrement dans le secteur manufacturier. Aujourd'hui, 75 % des entreprises québécoises ne paient plus de taxe sur le capital. Nous travaillons, de plus, à la mise en place d'autres mesures qui favoriseront la productivité et l'investissement.

Nous avons rendu public en octobre dernier notre plan d'action en matière d'allègement réglementaire et administratif. Dans ce plan, nous avons mis de l'avant un ensemble de mesures qui conduiront à une réduction de 20 % du coût des formalités administratives

## Chroniqueur invité



que doivent assumer les entreprises et nous avons ciblé une série d'actes administratifs répétitifs et coûteux pour les entreprises. Nous avons également mis en ligne un portail électronique de services aux entreprises ([www.entreprises.gouv.qc.ca](http://www.entreprises.gouv.qc.ca)) à l'intérieur duquel nous avons regroupé toute l'information, en provenance de 57 ministères et organismes, qui concerne toutes les étapes du cycle de vie d'une entreprise. Certaines opérations sont déjà transactionnelles et, d'ici la fin de 2006, tout devrait être complété.

Depuis quelques années, plusieurs études concluaient que c'était au Québec que la valeur moyenne de l'investissement par les sociétés privées de capital de risque était la plus faible. Il devenait alors primordial de développer une véritable offre de capital de risque privé. C'est pourquoi, à la suite du dépôt du rapport Brunet, et après avoir entendu 75 intervenants en commission parlementaire, le gouvernement a modifié son approche dans le but d'attirer davantage de capitaux privés dans l'économie.

La révision majeure du rôle de l'État dans le capital de risque porte déjà fruit, puisque pour chacun des trois premiers trimestres de 2004, les investissements en capital de risque ont augmenté, de sorte qu'après cette période, c'est 463 M\$ qui ont été investis au Québec, soit 50 M\$ de plus que les 9 premiers mois de 2003. Seulement au cours du dernier trimestre, les entreprises québécoises ont accaparé 48 % de tous les investissements en capital de risque du pays. En cessant de rivaliser avec le secteur privé, nous avons favorisé l'implantation à Montréal de nouveaux joueurs privés de classe internationale.

À ces chiffres, il faut ajouter, à la suite de la privatisation de la société Innovatech du Grand Montréal, l'apport de 200 M\$ de nouveaux capitaux de risque privés à Montréal. De plus, la mise en place du nouveau Fonds d'intervention économique régional (FIER) permettra de générer 520 M\$ de nouveaux investissements, principalement en capitaux de risque, dans le grand Montréal comme partout au Québec.

Voilà des nouvelles encourageantes pour nos entreprises montréalaises des sciences de la vie et des technologies de l'information. Mais ça ne s'arrête pas là. Nous devons en faire davantage pour encourager les entreprises à moderniser leurs équipements, à adopter les meilleures pratiques, à optimiser leurs procédés et à développer de nouveaux produits. C'est pour cette raison que nous avons mis en place notre nouveau Programme d'appui stratégique à l'investissement (PASI). Avec sa mise sur pied, le gouvernement s'est doté d'un outil qui favorisera l'investissement et l'innovation, avec comme buts

ultimes l'augmentation de la productivité, de la compétitivité des entreprises et la restructuration de secteurs industriels clés pour notre économie.

Nous devons aussi favoriser la recherche et le développement dans nos PME. Celles-ci jouissent actuellement de la fiscalité la plus compétitive au Canada en cette matière, mais trop peu d'entre elles exploitent ce potentiel. Pourtant, il est clairement établi que la R-D est un élément essentiel à l'amélioration de la productivité.

Il faut chercher à augmenter substantiellement le nombre de nouvelles entreprises. Selon l'OCDE, «l'activité entrepreneuriale favorise grandement l'innovation, l'adoption de nouvelles technologies et, en définitive, la croissance de la productivité. Le meilleur moyen d'exploiter efficacement ces technologies est souvent la création d'entreprises et le remodelage de celles qui existent, ces deux facteurs étant fonction du contexte entrepreneurial»<sup>10</sup>.

Du côté du capital humain, Montréal a aussi tous les atouts pour réussir. Non seulement nos institutions académiques sont-elles en mesure d'offrir de la formation reconnue sur le plan international, mais la métropole, par sa diversité industrielle et culturelle, détient une capacité d'attraction d'immigrants qualifiés qui nous permettra d'améliorer substantiellement la qualité de notre main-d'oeuvre. D'ailleurs, notre gouvernement s'est engagé à hausser le seuil d'immigrants qualifiés pour consolider le positionnement de Montréal comme «ville de savoir».

Finalement, les entreprises de la métropole et du Québec doivent assurer leur compétitivité en cherchant sans cesse à développer de nouveaux marchés et, pour y arriver, elles pourront toujours compter sur le gouvernement du Québec pour faciliter leurs démarches et les accompagner dans des missions économiques comme celle de l'automne dernier au Mexique.

Pour terminer, je tiens à saluer l'initiative de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain qui, en diffusant ce *Tableau de bord*, sait illustrer toute la vitalité et le dynamisme que projette la métropole sur l'économie de l'ensemble des régions du Québec. ■

10. OCDE, Les sources de la croissance économique dans les pays de l'OCDE (2004).



# Chronique Développement économique Canada

## Retenir les immigrants qualifiés

S'il est clair que Montréal doit attirer et retenir un plus grand nombre d'immigrants afin de compenser son faible taux de croissance démographique, force est d'admettre également que la région doit surtout viser à accroître sa proportion d'immigrants qualifiés. En fait, au cours des prochaines années, l'enjeu pour Montréal consistera à continuer à accueillir et surtout à retenir les immigrants hautement qualifiés, puisque la métropole est en perte de vitesse sur ce plan, comparativement aux autres grandes villes canadiennes.

## Réalité

En 2002, 43 % des immigrants arrivant à Montréal étaient titulaires d'un diplôme universitaire, alors que dans les régions de Toronto et de Vancouver, cette proportion atteignait 50 % et 45 % respectivement. Plusieurs de ces nouveaux arrivants quittent Montréal faute d'y trouver un emploi à la hauteur de leur compétence ou des possibilités d'avancement. Pourtant, le nombre d'emplois à pourvoir dans la métropole – soit 336 000 de 2003 à 2007, ce qui représente 51 % de l'ensemble des postes à combler dans la province au cours de cette période – est impressionnant. De ces emplois disponibles, 18,4 % se retrouvent dans le secteur professionnel. Présentement, plusieurs employeurs tardent à embaucher des immigrants. C'est dans ce contexte que nombre de nouveaux arrivants sont aux prises avec le chômage et occupent des emplois sous-payés qui ne reflètent pas leur scolarisation. Les statistiques le démontrent : dans la métropole, le taux de chômage chez les nouveaux immigrants (15,3 %) est plus élevé que chez les personnes non immigrantes (5,2 %) en 2001.

## C'est le temps d'agir

Des mesures pour contrer le vieillissement de la métropole doivent être prises afin d'améliorer notre productivité. Déjà, la position relative de la métropole, mesurée en fonction de son poids démographique, diminue face aux autres agglomérations nord-américaines. En matière de compétitivité économique, les métropoles de plus grande taille pourront compter sur une masse critique; des économies d'échelle constitueront également des facteurs d'attraction de la main-d'œuvre et des capitaux, ce qui représentera une menace pour les régions métropolitaines de plus petite taille comme Montréal. De plus, la métropole apparaissait, au dernier recensement, comme ayant l'une des populations les plus âgées avec un âge médian de

37,9. Ces questions d'ordre démographique revêtiront de plus en plus d'importance, d'autant plus que plusieurs métropoles ne les subissent pas.

Au cours de la période 2000-2002, la proportion totale des immigrants économiques a connu une croissance constante dans la région de Montréal, passant de 52 à 64 %. Elle se situe maintenant tout près des autres métropoles telles que Toronto (64 %) et Vancouver (62 %). En revanche, le taux de rétention affiché par la métropole en ce qui a trait aux immigrants arrivés en 1996, est inférieur (90,8 %) à ceux de Toronto (96 %) et de Vancouver (95 %). Par ailleurs, les nouveaux arrivants représentant la catégorie économique quittent Montréal plus souvent que les réfugiés. Il apparaît donc important de sensibiliser les milieux d'affaires montréalais à cette problématique. Afin de favoriser le processus d'intégration à la société et au marché du travail montréalais, les corporations professionnelles doivent démontrer une volonté d'ouverture et d'accueil se traduisant notamment par des mesures concrètes à cet égard.

## Contribution significative

Les immigrants qualifiés jouent un rôle clé dans le développement économique de Montréal à titre de ville de savoir. Ils apportent notamment une contribution inestimable en rehaussant le niveau de productivité d'une collectivité et le niveau de qualification de la population active. De plus, l'immigration constitue une occasion pour les entreprises de dynamiser leur commerce à l'étranger et de nouer des liens commerciaux avec les pays d'origine des nouveaux résidents. Pour rivaliser avec les pays émergents, la métropole doit poursuivre le développement de sa capacité intellectuelle et l'immigration demeure l'un des plus grands atouts pour atteindre cet objectif. Il ne faut pas perdre de vue que la concurrence entre les villes est de plus en plus forte quand il s'agit d'attirer les immigrants, et ce, tant à l'échelle nationale qu'internationale, et qu'elle est encore plus vive quand elle concerne la catégorie de l'immigration économique. C'est à la lueur de cette constatation que l'importance de convaincre le monde des affaires de la nécessité d'attirer et surtout de conserver ces nouveaux talents se révèle des plus pertinentes pour l'avenir. ■

**Caroline Ménard**

Développement économique Canada

Bureau d'Affaires de l'Île-de-Montréal  
(514) 283-2500 [www.dec-ced.gc.ca](http://www.dec-ced.gc.ca)  
[montreal@dec-ced.gc.ca](mailto:montreal@dec-ced.gc.ca)



Développement  
économique Canada

Canada Economic  
Development

Canada